

Programme d'histoire-géographie

Classe de première de la série sciences et technologies du management et de la gestion

Nouvelle-Calédonie

Classes de première

Introduction

1. Les thèmes au programme de l'enseignement d'histoire et de géographie sont au nombre de six.

Ils ont été choisis de manière à :

- faire bénéficier les lycéens de cette série de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique communs aux lycéens de toutes les séries ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de la série.

En cohérence avec les programmes des séries STD2A, STI2D, STL et STMG, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème). Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

2. L'articulation entre question et sujet d'étude est souple, mais répond à une cohérence.

La question obligatoire constitue le développement général du thème et bénéficie donc d'un volume horaire significatif (entre 5 et 4 heures). Le commentaire - colonne de droite - en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite et évaluable du programme.

Le sujet d'étude (entre 4 et 3 heures) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question, mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

3. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires.

Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte intellectuels, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire durant le traitement des sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

4. Enseignement moral et civique, géographie et histoire.

La géographie et l'histoire ont un fort potentiel d'instruction et de formation civiques ; leurs objets d'étude constituent souvent des enjeux majeurs pour notre société et sa jeunesse. Cela se vérifie dans l'ensemble des voies et à tous les niveaux d'enseignement.

Le programme de première STMG est porteur de cette dimension civique, tant dans les capacités et méthodes - « Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) », « Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) », « Confronter des situations historiques ou/et géographiques », etc., - que dans les questions obligatoires (« Europe, Europes : un continent entre unité et diversité », etc.) ou les sujets d'étude (« Combattre pour la République : Jean Moulin », « Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'Onu », etc.).

Programme d'histoire-géographie

Classe de première de la série sciences et technologies du management et de la gestion

Nouvelle-Calédonie

Ceci est particulièrement illustré par :

- l'ensemble du thème « La France en République 1880-1945 » en histoire ;
- une partie significative des thèmes « Les territoires européens » et « La France : population, mobilités et territoires » en géographie.

I - Tableau des capacités et méthodes (classe de seconde générale et technologique et classes de première)

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire d'histoire-géographie du lycée ou à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1. Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
	- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2. Changer les échelles et mettre en relation	- situer un événement dans le temps court ou le temps long - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques
II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1. Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2. Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées-clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3. Utiliser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III - Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1. Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées-clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

Programme d'histoire-géographie

Classe de première de la série sciences et technologies du management et de la gestion

Nouvelle-Calédonie

Programme d'histoire

La France en République 1880-1945 (10-12 h)

Programme national Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptation
A - Moments et actes fondateurs 1880-1945 B - Un sujet d'étude au choix : - L'affaire Dreyfus - L'année 1940 - Le vote des femmes	<p><i>On donne toute sa place à la question de la Nouvelle-Calédonie, une colonie dans la République. On y aborde notamment la diffusion des valeurs républicaines et l'acquisition de la citoyenneté.</i></p> <p><i>L'année 1940 en Nouvelle-Calédonie: la problématique du ralliement à la France libre</i></p>

Guerres et paix, 1914-1945 (10-12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptation
A - L'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux B - Sujet d'étude au choix : - Vivre dans l'Italie mussolinienne - Combattre pour la République : Jean Moulin - Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'Onu	<p><i>- Le Bataillon du Pacifique durant les deux conflits mondiaux (ajout en quatrième choix)</i></p>

Diffusion et mutations du modèle industriel (10-12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptations
A - Capitalisme et société industrielle à la conquête du monde (du milieu du XIXème au milieu du XXème siècle) B - Sujet d'étude au choix : - Le 1er mai - Les mutations d'une filière économique - L'immigration et la société française de l'entre-deux-guerres	<p><i>- Le monde ouvrier en Nouvelle-Zélande : un « laboratoire » social (ajout en quatrième choix)</i></p>

Programme d'histoire-géographie

Classe de première de la série sciences et technologies du management et de la gestion

Nouvelle-Calédonie

Programme de géographie

Les territoires européens (10-12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptations
<p>A - Europe, Europes : un continent entre unité et diversité</p> <p>B - Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une politique européenne d'aménagement et de développement du territoire - Une région en Europe : la région du lycée - Une région en Europe : une région d'un autre État européen 	<p>- Les régions ultrapériphériques et les territoires ultramarins de l'Union européenne (ajout en quatrième choix)</p>

La France : population, mobilités et territoires (10-12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptations
<p>A- Les hommes et leurs territoires</p> <p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau TGV - Les mobilités à l'échelle d'une agglomération urbaine ou d'une région - Un territoire de proximité : la communauté urbaine, d'agglomération ou de communes 	<p><i>On choisit d'aborder la question des mobilités à l'échelle de l'agglomération de Nouméa</i></p>

La France : dynamiques de localisation des activités (10 -12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptations
<p>A - Des espaces productifs en mutation</p> <p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Roissy, une plate-forme multimodale et un hub mondial - Une entreprise du domaine agricole, industriel ou touristique - Un espace en reconversion 	<p><i>S'il est choisi, le sujet d'étude « Une entreprise du domaine agricole, industriel ou touristique » peut porter sur une grande entreprise minière installée en Nouvelle-Calédonie.</i></p>